

**Le Château-d'Olonne**

**Daniel Nadaud, une expo qui se regarde et s'écoute**

Du 3 juillet à 16 septembre, l'abbaye Saint-Jean d'Orbestier abritera une nouvelle exposition d'art contemporain, la collection de clochettes en tous genres de Daniel Nadaud. Dans le domaine de l'art contemporain, il ne s'agit plus d'exposition mais d'installation. Plus de 300 clochettes en métal ou lampes cloches en porcelaine, suspendues à des fils, laissent penser à une cartographie du ciel. Dans ce lieu qui abrita les moines, entendre tinter les clochettes crée une atmosphère religieuse. A l'entrée de l'installation, le visiteur peut à loisir tirer une ficelle qui déclenche un concert de cloches dont le bruit est largement amplifié par la voûte de l'abbaye. Daniel Nadaud a appelé son installation « partition fantôme » car, des lamelles de métal sont accrochées au battant des clochettes de métal qui, avec le courant d'air, viennent à se mettre à sonner. Pour Daniel Nadaud, la cloche reste un symbole très fort qui a marqué toutes les civilisations. Elle peut an-



Daniel Nadaud au milieu des cloches en porcelaine disposées dans le chœur de l'abbaye.

noncer la joie comme le malheur mais est présente partout.

Daniel Nadaud a entrepris l'installation des cloches depuis 2001 mais expose ses œuvres d'art contemporain depuis 1975. Le musée de l'abbaye Sainte-Croix, aux Sables-d'Olonne a déjà reçu Daniel

Nadaud en 2006, dans une exposition qu'il avait intitulé « Diable ».

L'exposition sera ouverte en juillet et août tous les jours de 15 à 19h sauf le lundi et les jours fériés et en septembre le samedi et dimanche de 15h à 18h et sur réservation pour les scolaires.

**Artistes-peintres amateurs**

Exposition. L'association des peintres amateurs olonnais présente des œuvres variées : aquarelle, huile, pastel, acrylique, sculpture, marines, paysages, nus et natures mortes... Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30; di-

manche et jours fériés, de 9h30 à 12h30. Du lundi 2 au samedi 28 juillet, galerie Gaby-Greau au sein de l'office de tourisme, 4, avenue du Pas-du-Bois. Gratuit. Contact : 02 51 21 09 67, ot.chateaudolonne@wanadoo.fr.

**Visite du centre-bourg**

Visite guidée en anglais du centre-bourg du Château-d'Olonne, avec visite de l'église Saint-Hilaire. Information à l'office de tourisme. Mercredi 11 juillet, 10h, office de tourisme, 4, avenue du Pas-du-Bois. Gratuit. Contact : 02 51 21 09 67.

**Pose de la première pierre de 55 logements aux Prés de la clais**

Le maire Jean-Yves Burnaud avec Louis Guédon, Gérard Faugeon et le président de l'office HLM de Vendée, Gérard Villette étaient réunis, jeudi, sur le site des Prés de la Clais pour la pose de la première pierre d'un ensemble de 55 logements. « Ce fut un véritable parcours du combattant qu'il a fallu réaliser pour aboutir au règlement de cette opération », a déclaré le maire lors de son allocution.

Les 55 logements seront composés de 30 logements locatifs collectifs et 25 logements en location-accession. Être propriétaire, c'est une réalité pour plus de 70% des Vendéens et l'attrait de la région fait qu'il est constaté une demande soutenue en matière de transactions immobilières. Cette loi de l'offre et de la demande participe amplement à la flambée des prix de l'immobilier rendant difficile ou impossible l'accession à la propriété des ménages à revenu modeste. C'est pour freiner cette fuite des jeunes ménages qui sont la force vive indispensable au maintien d'un équilibre et d'une mixité sociale, que ce projet a été mis en œuvre.

Les candidats à la location-accession à la propriété bénéficient de garanties. Parmi ces garanties, ils ont tout d'abord été sélectionnés en fonction d'un plafond de revenu imposable, ils sont exonérés de la taxe foncière pendant quinze ans,



Les élus scellant la première pierre du programme de 55 logements.

bénéficient d'une TVA réduite à 5,5%, ont droit à l'aide personnalisée au logement et leurs mensualités d'accession seront inférieures ou égales aux mensualités de location. Particularité à souligner, l'utilisation de panneaux solaires permettant de couvrir 60% des besoins en énergie d'une famille de quatre personnes.

Pour compléter cette opération, 17 lots vont être réalisés et commercialisés avant la fin de cette an-

née portant à 132, le nombre de foyers concernés par l'ensemble des opérations aux Prés de la Clais.

**Jeu de devinettes**

Mardi 3 juillet, 9h à 12h et 14h à 17h, à l'office de tourisme, 4, avenue du Pas-du-Bois. Tester ses connaissances sur le canton. De nombreux lots à gagner (entrées pour le Puy-du-

Fou, Futuroscope, musée de Coquillage...) Dans la limite des lots disponibles. Gratuit. Contact : 02 51 21 09 67, ot.chateaudolonne@wanadoo.fr.

**Saint-Julien-des-Landes**

**Dernières décisions du conseil municipal**

Réuni vendredi 29, le conseil municipal a fait le point sur différents dossiers en cours comme celui du lotissement des Pins 4.

Afin d'éviter toute spéculation anticipée, le conseil municipal a approuvé le cahier des charges de ce lotissement qui sera transmis aux acheteurs des parcelles, dès validation de la direction départementale de l'Équipement. Le conseil a aussi accepté la proposition de Vendée Eau pour l'adduction d'eau potable et l'installation d'une borne incendie. Le coût total de la partici-

pation de la commune s'élève à 13 403 €.

**Assainissement et eaux pluviales.** Le conseil décide de faire supporter le coût réel des frais de branchements eaux usées et eaux pluviales lors de la délivrance du permis de construire. Ceci en plus de la taxe de raccordement à l'assainissement et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007. Sont concernées, les parcelles bâties déjà desservies par ces branchements et qui font l'objet de division pour la construction d'une ou plusieurs habitations sup-

plémentaires.

**Éveil musical en milieu scolaire.** Joël Bret, le maire a informé le conseil municipal que la communauté de communes proposait de prendre la compétence de l'éveil musical et la danse dans les écoles primaires. L'assemblée a accepté ce transfert de compétence.

**Recensement général.** La population de la commune sera recensée dans les mois de janvier et février 2008. Le dernier recensement général a été effectué en mars 1999.

**La Mothe-Achard**

**Cristal isolation aidé par Vendée entrepreneur**

Au printemps dernier, Éric Gautier a décidé de reprendre l'entreprise Cristal isolation, située dans l'impasses du Rainay à La Mothe-Achard. L'entreprise créée en 1993, connue sous le nom de Cristal musical et la danse dans les écoles primaires. L'assemblée a accepté ce transfert de compétence. Recensement général. La population de la commune sera recensée dans les mois de janvier et février 2008. Le dernier recensement général a été effectué en mars 1999.

vice-président et directeur de Vendée entrepreneur, ont remis à Éric Gautier un chèque de 15 000 €. Il s'agit d'un prêt d'honneur attribué sans intérêt, ni caution. De plus, Gérard Robin, a été désigné par Vendée entrepreneur pour assurer un accompagnement humain de proximité durant quelques années auprès d'Éric Gautier qui fait aussi son entrée dans un club d'entraide et de formation avec d'autres entrepreneurs.

**Cristal isolation**, impasse du Rainay, 85150 La Mothe-Achard, tél. 02 51 05 91 92.



De gauche à droite : Gérard Robin, Éric Gautier, Bernard Grayon et François Ducoulombier.

**Olonne-sur-Mer**

**Sport adapté, fête de la pétanque**



Cette belle initiative a été riche en satisfactions humaines pour tous.

La Pétanque olonnaise a organisé, mardi 26, une journée intitulée « sport adapté, fête de la pétanque » en collaboration avec Lucien Lamant, un éducateur de l'institut médico-éducatif (IME) de La Guérisnière. Sept établissements spécialisés, IME d'Olonne-sur-Mer, le centre d'aide par le travail (CAT) de Challans, l'accueil de jour et le foyer d'hébergement Rabinia de La Roche-sur-Yon, le foyer Val fleuri de

Coëx et de La Gaubretière ainsi que la maison du lac de la Guillonnière ont répondu à cette animation. La matinée a été consacrée à des démonstrations boulistiques par les membres de la Pétanque olonnaise.

Un tournoi de pétanque composé d'équipes mixtes (membres de la Pétanque et invités) a été organisé dans l'après-midi avec une remise de coupes et récompenses.

**Parfums d'elles, parfums d'îles**

Exposition. A la découverte des parfums des îles de l'océan Pacifique, entre Fidji, Samoa, Wallis et Futuna. Visite guidée à 17h. Du lundi 2 au samedi 28 juillet, 15h30 à 19h, serres municipales, la Mérisnière. Tarifs : 1 €, -12 ans, gratuit. Contact : www.lessablesdolonnes.fr.

**Concours de pétanque**

Vendredi 6 juillet, 13h45, boulodrome, près du Super-U, rue de Léonnière. Concours sauvage de pétanque en doublettes, jet du but à 14h30. Contact : 06 75 92 60 85.

**La Chapelle-Achard**

**Les Comédiens chapelais**

Assemblée générale mardi 3 juillet, 20h30, salle communale, la Belle-Eugénie. La troupe de théâtre rassemblant une centaine de personnes, tiendra le bilan de la saison passée pendant laquelle elle a interprété « L'affaire du courrier de Lyon » de R. Hoessein. Contact : 06 16 77 15 02.

**École publique : les CM2 font du théâtre**

La classe des CM2 de l'école publique, le Pré aux oiseaux, a présenté, jeudi, la pièce de théâtre montée au cours du troisième trimestre. La préparation de ce spectacle s'est inscrite dans le projet pédagogique de l'école, travaillé depuis trois ans, autour du centre de documentation de la bibliothèque. C'est donc Laure Palissier, la bibliothécaire de l'école, qui a assuré la mise en scène de Félix Têtedeveau. Félix, qui veut être explorateur, est déjà à part dans sa famille où l'on est boucher de père en fils.

Son patronyme, de plus, le désigne comme cible des moqueries de beaucoup d'enfants de sa classe. Heureusement, Oscar Poudevigne lui permet d'entrer dans le club des chevaliers aux noms impossibles et, surtout, Alexandra Violette, la seule élève à ne s'être pas moquée de lui, le prend en amitié.

Dans le cadre du même projet pédagogique, la classe des CM1 a réalisé un roman-photo et les plus jeunes ont travaillé sur le conte.



Les enfants d'une autre classe captivés par le spectacle que jouent les élèves de CM2.

**Les athlètes du collège classés 11<sup>e</sup> au national**



L'équipe primée.

En athlétisme, l'équipe des minimes garçons, du collège Saint-Jacques-le-Forêt de La Mothe-Achard, vient de participer au championnat de France d'athlétisme national qui s'est déroulé à Annecy en Haute-Savoie. Cette équipe, classée 14<sup>e</sup> avant les épreuves, a réussi à conquérir la 11<sup>e</sup> place, en fin de championnat. Mar-

tin Audubon, élève de 5<sup>e</sup>, pour la seconde fois au niveau national, était présent comme juge arbitre. De gauche à droite : Frédéric Barbarin (professeur d'éducation physique et sportive), Alexandre Phongsvath, Jérôme Nicolaizeau, Antoine Flepp, Teddy Arnaud, Jérémie Deilaunay, Simon, Chauchet et Martin Audubon, juge arbitre.

**Ceinture noire de karaté pour Benoît Sazerat**



Remise de la ceinture noire à Benoît Sazerat (à droite) par Franck Chaufail.

Le jeune club des Achards-karaté, de La Chapelle-Achard, vient d'enregistrer la première ceinture noire attribuée à un jeune formé au club. Il s'agit de Benoît Sazerat qui, outre le travail accompli avec son professeur, Mickaël Champemau, a partagé depuis longtemps la pas-

sion de son père, Éric Sazerat, président du club. Benoît Sazerat est rentré au club des Achards-karaté en septembre 2000. Inscrit en sport étudiante à Fontenay, où il a déjà passé deux ans, Benoît espère se qualifier, lors de la prochaine saison, pour les championnats de France.

**Nieul-le-Dolent**

**soldes**  
-20% -30% -40% -50%  
JACK MOD  
3, rue Nationale TALMONT-ST-HILAIRE 02 51 20 73 38  
C.C. Bellevue NIEUL-LE-DOLENT 02 51 07 91 05

**Vairé**

**Marché saisonnier**

Nouveau. Marché saisonnier organisé par les artisans-commerçants de Vairé se déroulera chaque lundi matin. Produits régionaux : poisson, sel, fruits et légumes... Du lundi 9 juillet au lundi 27 août, 8h, place de l'Église.

**Sainte-Foy**

**Rencontres de tarot**

En juillet : mardi 10, 20h; vendredi 20 (avec les joueurs de Talmont), 14h; vendredi 27, 20h. En août : mardi 7, 14h; mardi 14, 20h; vendredi 31, 20h. Les rencontres ont lieu dans la salle du foyer rural sauf celle du lundi 20 août, 14h, à Talmont.